



## Le MuCEM .... est-il un musée national comme les autres ?

### Section SNMD-CGT du MuCEM

Ouvert au public en juin 2013 après une bonne dizaine d'années de préfiguration, le MuCEM est-il finalement un musée national comme les autres ? Peut-être se trouve-t-il trop loin de Paris et des autres musées nationaux qui s'y trouvent pour la plupart, pour que son fonctionnement, même sous statut d'établissement public administratif, se conforme aux usages administratifs courants ?

C'est ainsi qu'en cette fin d'année 2018, des conservateurs généraux viennent de prendre leur retraite sans que les avis de vacances de leurs poste à pourvoir ne soient publiés à la BIEP... c'est ainsi que des postes statutaires s'évanouissent... qu'un autre poste de conservateur d'Etat (déjà attendu en détachement par une collectivité) reste toujours invisible sur la BIEP et non pourvu... que des congés maternité d'agente en position d'encadrement ne donnent pas lieu à embauche pendant la durée légale des quatre mois attendus... c'est ainsi que le principe administratif qui veut qu'un interim soit confié dans le service, à l'agent le plus ancien dans le grade le plus élevé, ne soit pas mis en œuvre dans le cas de vacance temporaire pour assurer la poursuite des missions d'un service public...

La CGT se demande vraiment si le MuCEM est un musée national comme les autres, surtout lorsque le MuCEM use et abuse de contrats précaires et recourt massivement à des auto-entrepreneurs isolés et vulnérables...

La CGT se demande vraiment si le MuCEM est un musée national comme les autres, quand, pour les expositions temporaires, sa direction favorise des personnes extérieures au détriment de son équipe scientifique...

La CGT se demande vraiment si le MuCEM est un musée national comme les autres, lorsqu'en tant que département des musées nationaux, la vacance de poste de son directeur scientifique n'est pas publiée dans les six mois précédant son départ à la retraite... car la question n'est pas celle d'un départ à la retraite annoncé, mais bien celle d'une responsabilité scientifique inscrite au Code du Patrimoine !

Le MuCEM est-il est un musée national comme les autres ?

Manifestement NON, pour être traité avec une si grande désinvolture !

A moins qu'il ne s'agisse pas de désinvolture... mais alors, de quoi s'agit-il ?

Marseille, Le 28 novembre 2018